

CERTIFICATION

FORMATION EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

TECHNICIEN

FORMATION EN APPRENTISSAGE

DES JARDINS ET
ESPACES
PAYSAGERS (CTJEP)

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE



Pré-requis et conditions d'accès

- Aptitudes à travailler pour les travaux physiques et à l'extérieur
- Disposer de bonnes aptitudes à la communication
- Etre majeur (possibilité de dérogation)
- Avoir un projet professionnel
- Avoir un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Des capacités pour exercer les métiers du paysage

- Ouvrier hautement qualifié du paysage
- Chef d'équipe
- Agent technique de collectivité
- Encadrant technique en secteur protégé
- Création d'entreprise

Examen

- Titre professionnel – Certification inscrite au répertoire nationale des certifications professionnelles (RNCP)
- Délivrance de la certification par blocs de compétences
- N° RNCP : 37187 (Début: 02/03/2023)

Un tremplin pour...

Acquérir les techniques fondamentales du métier, pour s'insérer dans les métiers du paysage, créer sa propre entreprise...

Poursuites d'études

- BTS Aménagements Paysagers
- Certificat de Spécialisation (Elagage, maçonnerie paysagère...)

Quelques chiffres ⁽¹⁾ – 88% de réussite à l'examen

Tarifs - De 330€ à 660€/Trimestre (sur 2 ans)

Uniquement pour la restauration et l'hébergement/pas de frais de scolarité

Détails sur l'onglet Tarifications du site MFR Richerenches

Formation accessible pour les PSH –

Nous consulter



Modalités pédagogiques

- Formations complémentaires : CACES, SST, CERTIPHITO, Gestes et Postures



DUREE ET DELAI D'ACCES

« A LA FORMATION »

- Rentrée en septembre
- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- En alternance en 1 an ou en 2 ans
- 1120 h de formation

NIVEAU 4 du cadre européen des certifications

STATUTS

- Apprentissage jusqu'à 30 ans ou contrat de professionnalisation adulte (formation payante à charge de l'employeur, participation financière pour l'hébergement, la restauration et l'animation)

RYTHME D'ALTERNANCE

- 1 semaine à la MFR
- 2 semaines en entreprise

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Entreprise du paysage
- Service espaces verts de collectivités territoriales
- Secteur protégé et adapté

ACTIVITES REALISABLES PAR LE JEUNE EN ENTREPRISE

- Appropriation de projets d'aménagements d'un espace paysager
- Mise en sécurité de chantier
- Utilisation des matériels et équipements en sécurité
- Réalisation d'espaces paysagers dans le respect des consignes
- Evaluation de la conformité des travaux
- Entretien des espaces paysagers après réalisation
- Contribution à l'organisation du chantier
- Gestion du planning du chantier
- Contribution à l'image de l'entreprise
- participation à l'étude technique de projets d'aménagement



LA FORMATION AU CFA

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Bloc de compétences 1

Créer et entretenir des jardins ou des espaces paysagers en cohérence avec les enjeux environnementaux

Bloc de compétences 2

Organiser des chantiers de création et d'entretien de jardins ou d'espaces paysagers en tenant compte des enjeux environnementaux

Bloc de compétences 3

Proposer une conception, un chiffrage et une analyse d'un chantier paysager de l'entreprise ou du service en cohérence avec enjeux environnementaux



MFR – CFA RICHERENCHES

« Enclave des Papes »

85, Chemin des Abeillers

84600 RICHERENCHES

Tél : 04-90-28-00-21

Courriel : mfr.richerenches@mfr.asso.fr

Site internet : www.mfr-richerenches.org

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

(1)Détails et mise à jour sur site internet